Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DFJ, LE DSAS ET LE DEC PRENNENT DES MESURES EN FAVEUR DES JEUNES ADULTES EN DIFFICULTÉ

Formation professionnelle pour les jeunes adultes bénéficiaires du RI (FORJAD)

Les départements de la santé et de l'action sociale (DSAS), de la formation et de la jeunesse (DFJ) et de l'économie (DEC) se mobilisent dans le but d'offrir une formation professionnelle à une centaine de jeunes bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) âgés entre 18 et 25 ans.

Le nombre de jeunes adultes bénéficiaires réguliers de l'aide sociale n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 90, et ceci en dépit de la situation conjoncturelle plus favorable qui a perduré jusqu'en 2001. Ainsi, près de 3000 jeunes ont bénéficié d'une aide RMR ou ASV en 2005, soit environ 5% de la population de jeunes entre 18 et 25 ans résidant dans le canton de Vaud. Une étude réalisée par le DSAS a montré que l'absence de formation professionnelle est l'un des facteurs principaux expliquant cette augmentation de jeunes bénéficiaires du RI. En raison de l'enjeu que l'exclusion des jeunes adultes représente pour eux-mêmes et pour l'Etat, tant sur le plan de l'intégration sociale qu'en termes financiers, les trois départements prioritairement concernés (DSAS, DFJ et DEC) ont estimé nécessaire de poursuivre le développement d'actions concrètes en faveur de cette population.

Une première expérience de réinsertion pour des jeunes en difficulté a été entreprise par le DSAS entre fin 2005 et début 2006. Trois mesures visant l'insertion professionnelle de jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale vaudoise ont été développées, en collaboration avec la commune de Vevey, Caritas Vaud et l'Association du Relais. Les chiffres positifs ont conduit le DSAS, le DFJ et le DEC à la poursuivre avec un plus grand nombre de jeunes.

Le programme de formation professionnelle pour les jeunes adultes bénéficiaires du RI (FORJAD) vise à identifier les besoins en formation des jeunes adultes du RI et à établir une offre de formations certifiantes (conduisant à l'obtention d'un CFC ou d'une formation élémentaire) adaptées à ce public. L'intention est d'aiguiller les bénéficiaires

des mesures d'insertion sociale du RI sur l'apprentissage. Cette démarche repose sur la conviction que les chances d'insertion des jeunes adultes au RI peuvent nettement s'améliorer par l'acquisition d'une formation professionnelle. L'objectif est qu'une centaine de ces jeunes puissent accéder à uneformation dès la rentrée d'août 2006.

Le programme FORJAD, mis en oeuvre au sein des structures de formation du DFJ, sera financé par le budget consacré aux mesures d'insertion sociales, et par le DEC via un prélèvement sur le Fonds cantonal de lutte contre le chômage.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juin 2006

DFJ, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 06 DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 02 DEC, Roger Piccand, chef du service de l'emploi, 021 316 61 01